

CIBLE

Rigueur

En novembre dernier, le parti socialiste s'était publiquement et massivement engagé à accueillir sur les listes de la majorité présidentielle pour les municipales les personnalités et les mouvements qui soutenaient François Mitterrand.

Nous nous sommes félicités de cette volonté d'ouverture, conforme à l'intention exprimée lors de l'élection présidentielle, et de la possibilité qui nous était donnée de participer à la vie municipale.

De fait, par exemple, à Rouen, à Reims ou à Paris partiellement, les promesses faites ont été tenues à l'égard de la Nouvelle action royaliste. Mais, dans de trop nombreuses villes, des délégués royalistes et des ministres de l'ouverture ont été écartés sous de mauvais prétextes.

Ce mépris des engagements, doublé d'un mépris des personnes et des mouvements, ne peut être passé sous silence ni rester sans conséquences. A regret mais fermement, nous choisirons des bulletins blancs dans toutes les villes où les socialistes ont manifesté leur sectarisme.

Education

L'espérance trahie



Ethique

Le Président et l'argent

(page 12)

Prisons

La révolte des matons

(page 3)

M 2242 - 510 - 12,00 F



3792242012008 05100

La parole est à vous

ENSEIGNEMENT

Permettez-moi de relever certaines imprécisions dans votre article sur l'enseignement (Royaliste 508 page 3). Les Auxiliaires d'Enseignement (AE) sont quasiment tous licenciés et les PEGC le sont très souvent, et ceux qui ne le sont pas sont issus pour la majorité du corps des professeurs des cours complémentaires. Eux savaient combattre l'échec scolaire: ils étaient hommes et femmes de conviction. La conscience de sa mission vaut plus que diplômes et titres. La vraie noblesse est celle du cœur et non celle des titres... (L.N. Aube).

IMAGE DU ROYALISME

J'ai envie de vous parler de l'image désastreuse donnée (fabriquée ?), surtout à la télé, du royalisme lors du rituel du 21 janvier. Impossible personnellement de m'y reconnaître n'ayant ni château, ni religion et n'ayant de plus jamais agressé personne; pas plus que, pour moi, la République n'est le diable ni davantage la «Gueuse». Il me semble que systématiquement le royalisme a été présenté comme une opinion aberrante voire indéfendable. Un simple exemple: un reportage consacré à la mort de Louis XVI dans une famille royaliste (donc forcément noble avec château à l'appui !) où on interroge un enfant de cette famille: Qu'est ce que la royauté ?, pourquoi pas «qu'est-ce que le marxisme-léninisme ?» à un fils de militant

Trop souvent la rédaction d'un journal comme le nôtre ressemble à un éternel monologue où les rédacteurs ont seuls voix au chapitre. Pour le rompre nous sommes tout prêts à vous donner la parole. Profitez-en ...

communiste ! Bien sûr l'enfant ne répond pas, on laisse s'installer un silence pesant, et le journaliste de conclure: «Un silence qui en dit long». Démonstration était faite ! (C.B. Yvelines)

DECOUVERTE

A la suite d'un bref article dans «Le Monde», je vous avais demandé l'envoi de quelques numéros de votre journal. Ma curiosité sympathique est satisfaite. J'étais curieux de savoir ce qu'était cette NAR qui paraissait ne pas être la même chose que les gens murés dans des options d'un autre âge de feu l'Action française. Je sais maintenant qu'il existe des personnes en France pour qui le monarchisme n'est pas synonyme d'intégrisme catholique, ordre moral, racisme, traditionalisme rétrograde, vision passéiste et folklorico-campagnarde d'un monde soumis à de soi-disant élites au sang coloré de bleu... L'acceptation de la discussion, l'ouverture, l'attention à tous les exclus de notre société, le refus, ou au moins la discussion des slogans réducteurs, me paraissent les qualités de votre bimensuel. Je vous souhaite longue vie. (J.B. Haute-Garonne).

AMI DES BETES

Les articles que j'ai lus dans les numéros de «Royaliste» que vous

m'avez envoyés témoignent de beaucoup de qualités: indépendance de jugement, respect pour chacun, intérêt des sujets traités, clarté. Un seul, peut-être, celui de Annette Delranck sur Brigitte Bardot (Royaliste 506 page 10) m'a laissé mal à l'aise sans que je puisse trouver une faille dans son raisonnement. Il doit être bien difficile d'aimer à la fois l'être humain et l'animal, la création plus généralement, puisque l'Eglise elle-même, depuis la mort de St François d'Assise, soit plus de sept cent cinquante ans, n'y est pas parvenue. J'aimerais bien connaître la position de Mgr le comte de Paris, et la vôtre aussi, sur les questions «écologiques» (M.C. Val-de-Marne).

BICENTENAIRE

Je tiens tout d'abord à vous apporter mon soutien pour des idées que je partage depuis longtemps et vous remercie pour votre contribution à un mouvement monarchiste qui ne rime pas avec un conservatisme aveugle et rétrograde. Certes il y a encore beaucoup à faire pour promouvoir auprès de nos concitoyens cette image d'un mouvement royaliste démocrate et progressiste, porteur des forces vives de ce pays, aussi je vous propose dans la me-

sure de mes moyens d'y contribuer. Je n'ai jusqu'à présent fait partie d'aucun mouvement politique, mais à l'heure où sous prétexte de l'anniversaire de la Révolution française se déversent dans les médias un certain nombre de niaiseries républicaines, j'ai décidé pour célébrer à ma manière cette date symbole de rejoindre ma véritable famille de pensée, ceci sans aucun esprit haineux ni revanchard mais pour apporter à notre cause une contribution modeste mais positive. (C.V. Gironde).

HELENE DELAVAUT

Connaissant un peu Hélène Delavault (qui n'a rien d'une pétroleuse) je n'ai pas hésité à retenir une place pour son spectacle. Il ne s'agit aucunement d'une apologie de la Terreur ni même de la Révolution. C'est une promenade toute d'intelligence et de délicatesse à travers les émotions et les luttes des Français du XIXème siècle. (...) Ce qui est révoltant dans cette affaire c'est le recours immédiat au mensonge, à l'injure et à la mauvaise foi. Rien ne vaut l'insulte et l'image forte pour accabler la victime et justifier ses agresseurs: voici donc cette artiste plutôt BCBG baptisée «Castafiore de la guillotine» et présentée comme une «hyène en robe rouge hurlant sa haine» ... mais enfin sont-ils devenus fous ? Je me félicite de la déclaration du comte de Paris condamnant l'action de ces voyous qui se prétendent royalistes. (J.F.R. Bas-Rhin).

royaliste

SOMMAIRE: p.2: La parole est à vous - p.3: La révolte des matons - Le mauvais choix du centre - p.4: Des valeurs universelles - p.5: Le point de vue du créancier - p.6/7: Education: l'espérance trahie - p.8 Histoire d'une subversion - p.9: La mémoire vaine - p.10: D'un bar l'autre - Radio Boisset - p.11: Action royaliste - p.12: Perspectives présidentielles.

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (65 F), six mois (125 F), un an (200 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Prisons

La révolte des matons

Le conflit des gardiens de prisons aura, une fois de plus, mis en évidence l'impossible dialogue entre l'Etat et les représentants butés d'une corporation.

Si certains conflits sociaux récents étaient justifiés, par l'absence de prise en compte par l'Etat, de revendications légitimes - des infirmières, par exemple, ou des gardiens de prison en septembre et octobre derniers - on ne peut en dire autant du mouvement de rejet qui mobilise le personnel pénitentiaire contre le rapport Bonnemaison.

Un bref rappel des faits s'impose. En octobre 1988, le précédent conflit qui avait opposé les surveillants au ministre de la Justice, prenait fin par la signature d'un protocole d'accord obtenu par un médiateur, Gilbert Bonnemaison, député P.S., reconnu par tous pour ses qualités et une bonne connaissance du problème carcéral. A la suite de quoi, ce dernier fut désigné pour rédiger un rapport, lequel devait dresser un état des lieux et proposer un certain nombre de solutions.

Or, quelques heures seulement après le dépôt de ce rapport, début février, les syndicats lancèrent un mouvement de grève pour en dénoncer le caractère insupportable: «à lire très rapidement la synthèse de ce rapport, nous sommes profondément déçus», écrira Jacques Vialette (secrétaire général du syndicat F.O. des personnels de surveillance) dans «Le Monde» du 5 et 6 février, avouant, par là-même, qu'il ne l'avait pas lu dans son intégralité.

Pourquoi dès lors le rejeter en bloc ? Tout simplement parce que, dans la masse des propositions, les syndicats n'ont retenu que deux choses: le refus d'accorder le 1/5ème réclamé (départ à la retraite à 50 ans, au lieu de 55, avec un taux équi-



valent à celui qu'on obtient à 55 ans, comme les policiers), et la suppression d'une partie du plan Chalandon qui prévoyait la construction de nouvelles prisons. Cette dernière mesure avait pourtant pour but d'économiser sur le programme de reconstruction pour pouvoir rénover certains locaux dans un état de délabrement avancé.

Le procès intenté actuellement par le personnel pénitentiaire est de l'ordre du procès d'intention, et révèle que la défense du statu quo, quel qu'il soit semble désormais l'emporter sur toute volonté de réforme constructive. Cela ne pourra durer qu'un temps.

Patrice LE ROUE

Bercail

Le mauvais choix du centre

Décidés l'été dernier à retrouver leur autonomie, et après avoir commencé de la manifester, les centristes retournent au bon vieux giron de l'U.D.F.

Est-ce vraiment François Mitterrand qui a claqué la porte au nez des centristes, en rejetant, le 12 février, toute idée de pacte de gouvernement avec ceux-ci ? Le président de la République a plutôt dressé un constat, quant à l'incapacité des centristes à exister par eux-mêmes, malgré d'intéressantes velléités.

Sans doute peut-on concevoir que le CDS ait refusé de franchir le pas au lendemain de l'élection présidentielle, malgré les contacts réguliers que son principal dirigeant avait entretenus avec l'Elysée plusieurs mois avant la fin de la cohabitation. Il fallait du temps pour préparer les esprits à la recomposition du paysage politique, et pour recentrer effectivement des militants qui reprenaient volontiers les thèmes de la droite libérale, sans grand souci de leur propre tradition. La constitution d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale exprimait cette volonté, et beaucoup assuraient qu'il fallait laisser passer les élections municipales pour donner toute son ampleur à la nouvelle stratégie.

Les élections européennes devaient être à cet égard un

moment décisif, puisque les centristes entendaient présenter leur propre liste, la faire conduire par Pierre Méhaignerie, et dégager ainsi un «présidentiable». Dès lors, le paysage politique aurait commencé de se transformer de façon significative.

Hélas, plusieurs semaines avant l'intervention télévisée du président de la République, il paraissait acquis que le CDS ferait liste commune avec l'ensemble de l'UDF aux élections européennes. De fait, Pierre Méhaignerie a confirmé le 16 février ce retour au bercail en présence de Bernard Bosson et de Bernard Stasi. Par là, il sonne à terme le glas de l'autonomie de sa formation, et compromet gravement l'avenir politique du courant démocrate-chrétien. Pierre Méhaignerie a beau dire que le CDS sera «la locomotive d'une opposition renouée et recentrée» il est beaucoup plus probable que sa formation continuera de vivre sous la tutelle de Valéry Giscard d'Estaing, en subissant la rivalité du Parti républicain. L'occasion ainsi perdue ne se retrouvera pas de sitôt.

Yves LANDEVENNEC

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Pour en savoir plus...

36.15 tapez AGIR*NAR

Marie de France

La princesse Marie de France, fille du prince Henri de France, comte de Clermont et de sa première épouse, la duchesse de Montpensier, vient d'annoncer ses fiançailles avec le prince Gundakar de Liechtenstein.

La princesse Marie, née le 3 janvier 1959, a fêté le mois dernier son trentième anniversaire. Même si elle est moins connue que ses frères, les princes Jean et Eudes, placés sous les feux de l'actualité depuis la cérémonie d'Amboise, Marie a su mettre son nom au service des idéaux qui l'animent : la défense des plus démunis, la solidarité internationale, dans un esprit fervent de spiritualité chrétienne.

Après des études à l'Institut Catholique et dans d'autres écoles parisiennes, Marie a passé six mois dans les favellas brésiliennes, en contact direct avec les pauvres et tout particulièrement les enfants. Depuis 1984, elle travaille pour le Bureau International Catholique de l'Enfance, et s'intéresse plus particulièrement aux problèmes des jeunes handicapés mentaux et de leur place dans notre société.

Son futur mari, le prince Gundakar de Liechtenstein, est né le 1er avril 1949 à Vienne en Autriche. Son père, le prince Jean-Baptiste von und zu Liechtenstein, est le cousin germain de l'actuel prince régnant, François-Joseph II; sa mère, la princesse Clotilde, est née Thurn und Taxis.

En entrant dans l'une des plus anciennes familles souveraines d'Europe, la princesse Marie nous rappelle ainsi que les rois et les princes de la Maison de France vécurent, depuis toujours, à l'échelle de notre continent... sans attendre le «grand marché» de 1992.

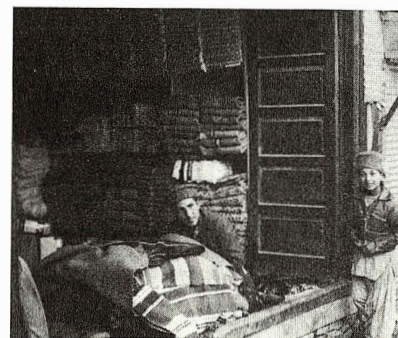
Philippe DELORME

Des valeurs universelles

L'évacuation des troupes soviétiques d'Afghanistan remet en lumière les valeurs de la Monarchie; des valeurs qui transcendent les situations historiques et culturelles.

Une fois acquise la fin de l'occupation étrangère, la question de savoir comment gouverner ce pays se pose d'autant plus que les divisions de la résistance s'étaient désormais au grand jour. Elle se pose à l'intérieur du pays, mais aussi, bien évidemment sur le plan international. Dès lors, on redécouvre subitement les mérites de la Monarchie et la popularité, même partielle et délicate à estimer, du roi Zaher Chah. Laurent Zecchini notait récemment dans «Le Monde» qu'à Kaboul «le bazar et la rue sont royalistes». Il citait le président du Sénat, M. Habibi, autrefois adversaire du roi, qui dit aujourd'hui à son propos: «on aime le symbole qu'il représente» (...) c'est «la seule personnalité acceptée par le plus grand nombre». Voilà des arguments qui sonnent de façon étrangement familière à nos oreilles de royalistes...

Est-ce à dire que tous les Afghans se déclarent royalistes? Evidemment non. Si l'on excepte ceux qui se sont, peu ou prou, compromis avec les Soviétiques (et dont une bonne partie serait aujourd'hui prête à accepter le retour du roi et du statu-quo antérieur), la résistance est éclatée non seulement en partis et groupuscules liés à des personnalités, mais plus encore en clans et tribus qui se rattachent à des traditions religieuses sunnites ou chiites. La préférence des «fondamentalistes» va à une république islamique (rappelons qu'ils ont toujours eu le soutien du lobby militaire pakistanais, lui-même soutenu par l'argent et les armes américaines). En revanche les partis «traditionalistes» sont,



■ Zaher Chah, l'espoir des bazaris de Kaboul.

dans l'ensemble, plutôt favorables au roi (qu'on nous permette de nous étonner à nouveau que le soutien de l'Occident démocratique et modéré leur ait le plus souvent fait défaut).

Quoi qu'il en soit, il faudra bien tôt ou tard trouver une solution de concorde nationale, et Zaher Chah se prononçait récemment (1) «contre la chasse aux sorcières» et déclarait: «Quelle que soit notre force militaire, nous représentons la seule solution politique... Car nous avons une légitimité et nous avons donné sous l'ancien régime tous les gages de non-alignement...» A propos de la Jirga (assemblée traditionnelle), il disait: «l'essentiel est qu'elle soit représentative de la démocratie».

Nul ne peut évidemment prédire l'avenir de ce pays ravagé et plus divisé que jamais, mais légitimité, démocratie, indépendance nationale et indépendance vis-à-vis des clans et des partis, telles se montrent une fois de plus les valeurs universelles de la Monarchie.

Alain SOLARI

(1) Entretien accordé à Patrice Claude au «Monde», le 17 janvier 1989.

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté



Crise
de la
Culture
■
Lucien
Sfez

Au sommaire du numéro 20:

Dossier:

CRISE DE LA CULTURE

- Entretien avec Lucien Sfez
- Trois remarques sur la culture par Yves Chalas
- Crise de l'éducation (Philippe Cailleux)
- Houang-ti ou comment parler de la crise de la littérature (Luc de Goustine)
- Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand)
- Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo)
- Intellectuels et politiques, notes sur une rupture (Yves Landevenec)

ECONOMIE : James Buchanan et la théorie du «public choice» (Xavier Denis-Judicis)

HISTOIRE : Découverte à Glozel (François-Marin Fleutot)
Revue des revues : Les droits, la loi (B. La Richardais)

CHEMINS DU MONDE : Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux)

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à «Cité»

17 rue des Petits-Champs
75001 Paris

NOM:

Prénom:

Adresse:

☐ s'abonne pour 4 numéros (125 F)

☐ commande le numéro 20 (35 F)

Versements à l'ordre de «Cité»
CCP 23 982 63 N Paris

Le point de vue du créancier

L'argent n'empoisonne-t-il pas les relations que nous entretenons avec tel ou tel pays, l'argent hier que nous devions, l'argent aujourd'hui qu'on nous doit ? La politique de la France ne se fait pas autour de la Corbeille. La politique étrangère ne se fait-elle pas au Club de Paris, cette instance informelle où se traite le rééchelonnement des dettes publiques des pays à bout de souffle auxquels n'a été laissé aucun choix que celui de passer sous les fourches caudines du F.M.I. ? Contraignantes pour les débiteurs, ses règles le sont aussi pour les créanciers qui se lient les uns aux autres, s'engageant à ne rien consentir à titre bilatéral, à ne prendre de décisions en son sein que par consensus. Circonstance aggravante pour la France, nous en assurons la présidence en la personne du directeur du Trésor. Nous assumons également la plus lourde charge financière: 22% de dettes rééchelonnées en 1987, soit près de six milliards de dollars à nous seuls, devant les Etats-Unis, le Japon et les autres européens.

Pourquoi cette situation de créancier « privilégié » ? Parce que l'Etat chez nous y a plus de part que le secteur privé. La dette de l'Amérique latine qui constitue environ 40% de la dette totale des pays en développement est pour les deux-tiers à l'égard des banques américaines mais nous sommes le second créancier public du Brésil !

Nous sommes aussi le pays où les créances commerciales sont les plus garanties par l'Etat par la COFACE dont le statut devra d'ailleurs être harmonisé avec celui de ses homologues des douze de la CEE. Nous sommes enfin le pays qui a conclu le plus de grands contrats douteux dans les pays en développement, ce

« L'argent qui corrompt... l'argent qui ruine... » Notre politique étrangère elle-même n'est-elle pas déformée par l'argent ?



■ Keynes peut-être, mais pas sans Jacques Bainville ...

qui a heureusement été corrigé dans les dernières années: en 1987, 72% des commandes civiles se situent dans les pays de l'OCDE contre 30% en 1982 et auparavant dont nous supportons aujourd'hui le poids des « sinistres » (environ 15 milliards de F par an pour le budget).

Les arbitrages nécessaires sont donc chez nous affaire d'Etat au niveau politique. Or au même moment le poids du Trésor s'accroît dans l'appareil d'Etat proportionnellement à celui de la dette dans l'aide publique. Dans la région du monde la plus aidée par la France, l'Afrique noire, la part de la Caisse centrale de coopération est désormais égale par celle des Finances (COFACE et Trésor par le biais des rééchelonnements de dette), le tiers restant étant constitué des créances privées.

Le résultat, on l'a vu: que le président de la République en personne décide d'annuler le

tiers de la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés, le Trésor calcule ce tiers par rapport non au montant de l'encours total de la dette, mais aux échéances rééchelonnées en club de Paris où il a un droit de veto en jouant la solidarité avec les grands pays industrialisés. Le Président a dû mettre les points sur les i au sommet franco-africain de Casablanca. Le Trésor étudie...

Ne parlons pas des pays dits à revenu intermédiaire, comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun ou le Nigéria, pénalisés dans la mesure où ils ont mieux réussi et dont dépend souvent le développement des pays les plus pauvres qui sont leurs voisins. Le Trésor a inventé pour eux des formules si complexes que le président a été incapable d'en expliquer l'économie à « Sept sur sept » !

D'une manière plus générale, notre politique étrangère à l'égard de ces pays doit-elle se

ramener au problème de nos créances à leur rencontre ou être commandée par lui ? Notre influence en Egypte se mesure à notre capacité d'intervention (largement illusoire, consensus oblige) au sein des conseils du F.M.I. Notre crédit en Algérie est employé à convaincre ses responsables d'ouvrir des négociations avec le même F.M.I. sous prétexte que c'est notre plus fort encours à l'étranger. Nous ne faisons plus rien en Irak en attendant qu'il veuille bien nous rembourser. Certes on peut décider de ne plus aider l'Irak. On peut aussi décider qu'il faut l'aider. Mais que ce ne soit pas dans le premier cas à cause des seules échéances du Trésor, ni dans le second cas à cause de seules perspectives de grands contrats. Que ce soit en fonction d'une analyse géopolitique de la région et de nos intérêts globaux.

Remarquons qu'on n'imagine pas le problème israélo-arabe traité sous l'angle des contrats ou de la dette. Pourquoi est-ce de plus en plus l'exception ? A cause de la paix. Le cessez-le-feu à peine proclamé entre Iran et Irak, plus rien ne semble compter que le rapport d'endettement respectif de ces deux pays, ce qui compte tenu de la taille, tourne objectivement à l'avantage de l'Iran.

On se souviendra qu'au lendemain de la première guerre mondiale, un économiste anglais, Keynes, avait publié un livre intitulé *Les conséquences économiques de la paix* dans lequel il déduisait toute une politique des seules considérations commerciales et financières du moment (d'ailleurs contestées par d'autres économistes). Un autre ouvrage est à nouveau indispensable, intitulé comme celui de Jacques Bainville: *Les conséquences politiques de la paix*.

Yves LAMARCK

L'espérance

Dans le conflit étouffé qui l'a opposé, cet été et à l'automne, à son ministre d'Etat, Michel Rocard porte une première et lourde responsabilité. Aucun ministre ne peut travailler librement, et partant efficacement, s'il se heurte à la méfiance, voire à la rivalité de son chef de gouvernement: celui-ci, en l'occurrence n'avait pas fait mystère de son vœu d'être en charge de l'Education nationale. Or les deux hommes se sont également heurtés sur la philosophie des réformes. Lionel Jospin avait compris qu'il fallait commencer par un coup d'éclat: rattraper le retard pris par les salaires des enseignants dans un premier temps, puis revaloriser rapidement et de façon significative un métier dont la rémunération n'attire plus grand monde, si l'on voulait pallier une dramatique crise de la vocation enseignante.

Lionel Jospin avait aussi compris que la rénovation indispensable du système de l'enseignement et nommément le bouleversement de la carrière des enseignants devaient suivre un coup de tonnerre financier: les difficultés dues aux résistances corporatives se seraient aplanies, le gouvernement aurait occupé une position de force dans les négociations avec les syndicats et dans l'opinion publique.

Michel Rocard a balayé cette philosophie du bon sens en liant la revalorisation des salaires à la rénovation du statut des enseignants d'une part, en définissant d'autre part le mérite, dont la plupart des enseignants ne veulent pas entendre parler, par une charge accrue des tâches. C'était heurter de front une sensibilité et prendre le risque de susciter l'indignation des concernés, leur révolte, et d'entraîner à court terme soit une épreuve de force singu-

lièrement inopportune après un automne agité, soit l'échec du projet. Lionel Jospin qui connaît les enseignants s'est incliné devant Michel Rocard, qui ne les aime pas.

Le projet de loi présenté le 17 janvier au Conseil des ministres comportait cependant bien des aspects positifs: création d'un corps de professeurs de collège, mise en place d'une véritable promotion interne par l'établissement de trois grades dans chaque corps (corps des instituteurs, corps des professeurs de collège, corps des professeurs de lycée, corps des professeurs de lycée professionnel), mobilité et ouverture possibles dans la carrière, régionalisation dans le recrutement et dans la gestion des personnels de collège, triplement des places offertes dans la «hors-classe» aux agrégés. Ce projet était une bonne base de discussions. Il était parfait, mais il avait le mérite de s'inspirer de quelques principes de bon sens.

Trois semaines après, l'édifice est ruiné; Lionel Jospin, chiffonnant son brouillon et caressant les enseignants, a cédé à la rue, à la grogne, à l'incompréhension. Il n'y aura désormais pas de «mérite», le corps des enseignants de collège est abandonné, les instituteurs seront recrutés au niveau de la licence. C'est toute une philosophie qui a été défigurée et c'est un gouvernement qui perd la tête, donnant l'impression, après l'incohérence et les divisions, d'avoir lâché puis repris un projet mal pensé, mal défini, peu voulu. Pire encore, cédant aux pressions les plus contestables, le gouvernement a vraisemblablement réussi ce tour de force d'avoir mécontenté tout le monde: l'opinion, les syndicats et la base des enseignants. Une chance de penser et de vouloir un projet à long terme, ambitieux, est ainsi une

nouvelle fois gâchée. Comme les autres, il a fait long feu.

Mais la responsabilité des syndicats et des enseignants est aussi lourdement impliquée dans ce fiasco que celle du gouvernement. Le syndicalisme de l'Education nationale est divisé: si le S.N.I. regroupe la grande majorité des instituteurs, la F.E.N. et le S.N.E.S. se disputent les professeurs de Collège et les professeurs de Lycée. Cette rivalité regrettable aggrave, sous couvert d'oppositions idéologiques, le clientélisme corporatif des syndicats, liant chacun aux intérêts souvent mesquins de ses adhérents, empêchant aucun d'avoir la hauteur de vue et la perspective des véritables réformes nécessaires. On vient d'en ressentir les effets néfastes. Dans les lycées et partiellement dans les collèges, le SNES a décidé et mené les grèves qui ont abouti à l'abandon du projet cher à la FEN de créer un corps de professeurs de collège, sans pour autant manifester sa satisfaction, et laissant à la FEN le triste soin d'exprimer le dé-

Un mois après avoir été présenté au Conseil des ministres et à la presse, le projet de loi sur l'Enseignement est dans l'impasse. Il a été contesté, il a été refusé, il a été modifié, il a été défiguré. Plus personne aujourd'hui ne sait ce que veut le gouvernement. Les enseignants buttent sur la philosophie du ministre, s'interrogent sur ses décomptes rapides, s'attendent à tout et au pire...



trahie

sarroi. En cédant aux uns et aux autres, Lionel Jospin n'a pas seulement mécontenté les uns et les autres: il a plus gravement renforcé l'apparente légitimité de leurs intérêts. Dans la crise que l'on vient de connaître, il est affligeant que les syndicats - le SNES en particulier - se soient à ce point durcis contre ce qui apparaissait comme un premier coup de balai dans une maison singulièrement poussiéreuse. C'est affligeant, mais aussi, hélas, dans la logique d'un vieux corps sclérosé.

Car les enseignants ont les syndicats qu'ils méritent: ils ont peur. Mal rémunérés dans une société où l'argent fait la valeur, mal considérés dans une société où la culture se déplace sous l'effet des médias, mal aimés comme fonctionnaires, les enseignants se replient sur eux-mêmes et, souffrant du syndrome de la persécution, s'accrochent à ce qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme leurs derniers privilèges: une carrière au cours paisible, sans vagues, sans surprise, et sans risque. L'énergie avec

laquelle ils ont repoussé une carrière «au mérite», en partie du moins, est significative, quand même la définition du mérite selon Michel Rocard était contestable. De même, le refus de la bivalence en collège: il s'est abrité sous des considérations de compétence qui feraient sourire si elles n'exprimaient le plus souvent un refus têtu et frileux de s'ouvrir à un champ nouveau du savoir et de remettre en cause sous une discipline nouvelle, une pédagogie de routine.

L'Etat des lieux est donc décevant, et parfois affligeant. Les causes sont multiples et complexes, nous en avons vu quelques-unes. Aucune réforme sérieuse ne peut faire l'économie d'un grandiose projet où la condition enseignante, telle qu'en elle-même, serait changée. Ce serait une révolution: un retour à la vie, à l'énergie, à l'espérance.

DE L'AUDACE

Il y faudrait de l'audace, de l'imagination, du bon sens; il y faudrait aussi la durée que Raymond Barre (1) réclame pour un grand ministre de l'Education nationale: un septennat; à tout le moins les cinq ans d'une législature. C'est qu'on ne rassemble pas les éléments d'une aussi vaste réforme en quelques mois, fussent-ils pleins de discussions avec les syndicats. Après les premières mesures de rattrapage puis de revalorisation des salaires, inscrites dans une loi de programmation liant le gouvernement, il conviendrait de tenir sur une année de véritables états généraux de l'enseignement.

Dans un premier temps, l'amélioration des salaires créerait le choc psychologique indispensable à la participation des enseignants à la redéfinition

de leur carrière, et celle-ci pourrait être ensuite, pour partie, financée par un emprunt national dont la FEN a lancé l'heureuse idée. Mais si le gouvernement se retranche derrière les grands équilibres, s'il veut tout mener de concert sans rien réussir, s'il n'accorde pas d'avantages substantiels aux enseignants, il court le risque que ceux-ci réclament tout, tout de suite, dans une surenchère impossible, entretenant l'agitation, la déception et les néfastes conduites d'échec.

C'est par ailleurs une question délicate de savoir s'il est souhaitable que le salaire soit attaché au mérite. Oui, si la définition du mérite est claire et juste. Cela peut faire l'objet d'une négociation. Mais, en aucun cas n'est acceptable la définition quantitative qu'en donnait Michel Rocard. Le mérite est peut-être une notion vague qu'il faut manier en s'enveloppant de précautions: elle est, en tout état de cause, tributaire de la seule qualité de l'enseignement. Pourraient en décider avec compétence les chefs d'établissements et, conjointement, les inspecteurs dont il conviendrait à l'occasion de rappeler le rôle et de redéfinir le statut et la mission. Trop d'erreurs dans ce domaine ont trop chèrement payé la confusion, la routine et la lâcheté.

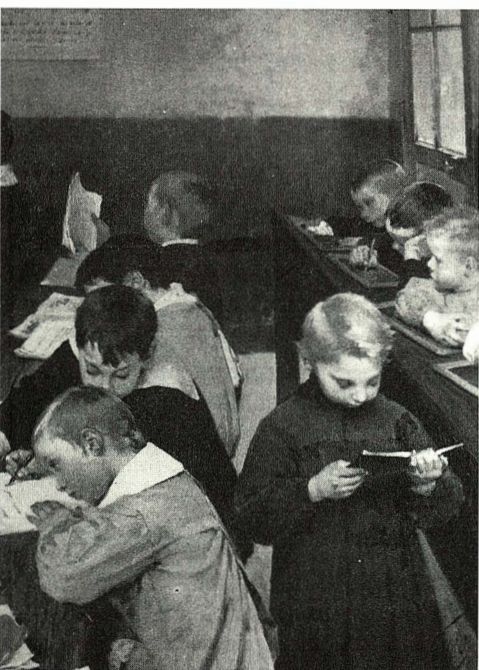
Quant à l'indispensable rénovation, comment ne pas faire appel au bon sens? Dans les mêmes établissements, enseignent des agrégés, des certifiés, des maîtres-auxiliaires, des adjoints d'enseignement, et parfois, pour les collèges, des P.E.G.C. Leurs charges sont inversement proportionnelles à leur salaire. Est-ce tolérable? Il serait souhaitable que disparaissent ces anomalies, et que les enseignants aient dans le même établissement le même statut. La rénovation porterait ainsi sur la formation, le recrutement et la carrière des instituteurs et des professeurs.

Pour la formation, seraient créées des Ecoles normales par Académie, une Ecole Normale d'Instituteurs, et pour les professeurs, une Ecole Normale Supérieure. Les élèves professeurs seraient recrutés au niveau de la licence, ils recevraient un enseignement théorique d'un an, suivi d'une année de stages, à l'issue de laquelle ils passeraient un examen, soit pour en-

seigner en lycée, soit pour enseigner en collège selon leurs vœux, ou selon leur mérite. Les instituteurs seraient recrutés au niveau du baccalauréat: un instituteur est un généraliste qu'il est absurde de prendre avec une licence; il serait plus souhaitable de l'inviter à l'issue de sa première année d'étude en Ecole Normale, à passer un second baccalauréat, littéraire s'il est scientifique, scientifique s'il est littéraire. Autant la formation d'un professeur doit être spécialisée; autant celle d'un instituteur doit être étendue.

Il conviendrait que les concours et les examens fussent systématiquement régionalisés: un même candidat pourrait se présenter sur plusieurs académies. On éviterait ainsi bien des déceptions, des aigreurs, voire des démissions. Décentralisation donc du recrutement et, partant, de la gestion du personnel; mais aussi déconcentration: allons jusqu'à dire qu'un chef d'établissement, dont le statut, qui est à repenser, serait celui d'un haut fonctionnaire, pourrait décider dans des limites de 10 à 20% de son personnel, du choix de ses collaborateurs. L'avantage de cette faible dose de privatisation dans la carrière serait double: insuffler plus de dynamisme dans l'établissement, permettre aux enseignants, en donnant le meilleur d'eux-mêmes, d'échapper, en partie du moins, au blocage d'impossibles mutations.

Quant à la carrière enfin, outre les réformes des statuts de chef d'établissement et d'inspecteurs, réformes clés et jusqu'à présent négligées, la mobilité, la formation permanente et la promotion interne devraient y imprimer leurs marques. Dans l'intérêt des élèves et pour une pédagogie élargie, il faut éviter le cloisonnement entre l'école, les collèges et les lycées: il serait imposé, tous les 6 ans, à l'enseignant, un an d'exercice dans un établissement d'un niveau autre que celui dans lequel il exerce. Il faut aussi éviter le cloisonnement entre l'institution scolaire et les aspects variés et multiples de la vie culturelle: un enseignant devrait s'ouvrir à d'autres horizons. Il est de même difficile d'admettre qu'aucune formation permanente ne soit à la disposition d'un professeur dont le savoir à la longue s'use. C'est en



Histoire d'une subversion

Nous avons combattu la Nouvelle Droite pendant près de dix ans. La voici heureusement réduite à l'état d'objet historique.

Le rôle de Cassandra est toujours difficile à jouer. Lorsque le Front national surgit sur la scène politique, les formations de la droite classique regardèrent de très haut ceux qui, comme nous, dénonçaient un véritable péril. Face à la Nouvelle droite, ce fut pire. Pendant huit ans, de 1971 à 1979, bien peu prirent au sérieux nos avertissements et nos campagnes: notre combat contre Nouvelle Ecole et le GRECE semblait être celui de Don Quichotte face aux moulins à vent.

Le livre d'Anne-Marie Duranton-Cabrol (1) confirme que nous n'étions pas victimes d'hallucinations: la Nouvelle Droite a existé, son idéologie racialisante faisait peser une menace de subversion des valeurs de notre civilisation, et sa volonté de prendre le pouvoir culturel était manifeste. De jeunes lecteurs pourront s'étonner que les thèses néo-droitistes aient pu séduire nombre de bons esprits, et marquer le discours de la droite traditionnelle. Il est vrai que ce mélange de scientisme biologique, de paganisme nordique, de nostalgies hitlériennes et de niaiseries aristocratiques sur fond «indo-européen» prêté aujourd'hui à sourire. Mais, dans les années soixante-dix, cette *weltanschauung* attira effectivement ceux qui, ayant renoncé à penser par eux-mêmes et selon leur tradition, cherchaient en politique de nouvelles raisons d'exister.

Parée d'un prestige intellectuel usurpé, habile manipulatrice des travaux scientifiques et de chercheurs inattentifs à cet étrange milieu, la Nouvelle Droite avait l'avantage de fournir un bagage idéologique



■ Alain de Benoist à un forum du GRECE en 1976.

apparemment sérieux face au marxisme et, surtout, une «identité culturelle» préfabriquée. Tel fut le motif de notre inquiétude et de notre mobilisation dès 1971: nous redoutions que l'idéologie néo-droitiste ne vienne contaminer une droite classique dépourvue de défenses intellectuelles et le pouvoir politique qu'elle détenait alors. Le danger n'était pas surestimé: on vit Robert Hersant livrer le Figaro Magazine à Alain de Benoist et à ses émules, Louis Pauwels y donner chaque semaine une leçon de nietzschéisme frelaté, tandis que la bourgeoisie libérale et catholique puisait à pleines mains dans le bric-à-brac «culturel» obligeamment fourni. Longtemps après l'été 1979 (qui vit la grande presse se saisir enfin du dossier) on put repérer, dans les discours de certains dirigeants de la droite parlementaire, la trace de la thématique anti-égalitaire réactualisée par la revue Nouvelle Ecole. Sans ce

terrain soigneusement préparé, le Front national aurait-il pu faire une aussi sérieuse percée ?

Qu'on fasse confiance aux premiers «spécialistes» de la question: le travail d'Anne-Marie Duranton-Cabrol repose sur une information solide et l'ensemble de l'affaire néo-droitiste est fort intelligemment exposé. Quant aux erreurs et aux lacunes, elles sont d'autant plus regrettables qu'elles auraient été facilement évitées si l'auteur, qui souligne le rôle des royalistes et leurs liens avec le mystérieux GARAH, était venue recueillir le témoignage des promoteurs de la campagne contre Nouvelle Ecole et le GRECE.

Pour comprendre le lancement de la campagne de presse de l'été 1979 contre la Nouvelle Droite, il n'est pas inutile de savoir que Thierry Pfister, alors journaliste au Monde, reçut à sa demande Yvan Aumont, Gérard Leclerc et Bertrand Renouvin, et que Kathleen Evin, alors journaliste au Nouvel Observateur, invita Yvan Aumont à déjeuner. Leurs articles respectifs, qui jouèrent un rôle décisif dans le déclenchement de l'affaire, doivent beaucoup aux analyses et aux informations que les dirigeants de la NAR leur donnèrent. Il est d'autre part dommage que les différents moments du procès que nous intenta Alain de Benoist n'aient pas été examinés de près, et que l'auteur se borne à une brève évocation curieusement évasive. Sur ces points, et sur tant d'autres, nous aurons bien des choses à raconter à Anne-Marie Duranton-Cabrol lorsqu'elle préparera une nouvelle édition de son livre...

B. LA RICHARDAIS

(1) Visages de la Nouvelle Droite. Le GRECE et son histoire. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988). Prix franco 170 F.



prenant courageusement sur ses heures de liberté, sur ses fameuses vacances, qu'il se renouvelle: il devrait lui être possible de suivre des stages rémunérés, courts ou longs, les uns sur la base du volontariat, les autres obligatoires. Les élèves, en premier, y trouveraient leur compte.

La carrière enfin, devrait être marquée d'une promotion interne. Quoi de plus injuste que le seul avancement à l'ancienneté ? C'est d'étouffer dans cette spirale sans surprise que souffrent le plus cruellement les enseignants: à terme les guettent le découragement et la démission. Pourquoi s'investir si jamais aucune récompense ne reconnaît le mérite ? Pour les plus courageux, un concours interne. Pour le préparer, une année sabbatique rémunérée. Il permettrait aux instituteurs qui le souhaitent de passer en collège, aux professeurs de collège de passer en lycée, aux professeurs de lycées d'enseigner à l'Université.

Un grand vent circulerait dans la vieille maison. Encore faudrait-il que les conditions en fussent réunies. Elles ne sont ni impossibles, ni nombreuses, j'en vois deux d'abord: le temps et la volonté qui font l'homme d'Etat. Pilotant à courte vue, pressé, Michel Rocard, soucieux dit-on d'efficacité, aurait été inspiré de méditer longuement sur l'art et la manière de remédier au gâchis des compétences. Il n'est pas chiffable. Mais il alourdit les tâches, assombrit le vécu, freine les vocations. Il coûte cher dans la longue durée.

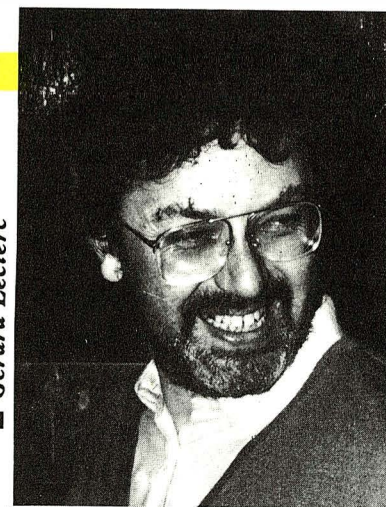
Au temps et à la volonté, j'ajouterais volontiers le courage et l'imagination. Le Grand Ministre que j'appelle de mes vœux saurait négocier ses projets au milieu des intérêts divergents, puis imposer ses vues générales. Tout ne serait pas simple, il y aurait des obstacles à contourner, d'autres à renverser. Mais ce serait le poids nécessaire en efforts à verser, si l'on veut donner à la France les enseignants qu'elle mérite, prêts à affronter les défis nouveaux, mobilisés pour une nouvelle tâche, embrassant une ardeur renouvelée.

Alain FLAMAND

(1) Dans «Le Débat» n°53, janv.-févr. 89.

La mémoire vaine

■ Gérard Leclerc



Les essais d'Alain Finkielkraut, ramassés, vigoureux, aigus, bénéficient d'un heureux succès de librairie. On s'en félicite d'autant plus que leur auteur, souvent à contre-courant, n'hésite pas à provoquer les lieux communs du temps. Péguy qu'il paraît aimer, n'a jamais connu pareille faveur. Le paradoxe me fait rêver. Ses nombreux lecteurs partagent-ils son analyse féroce du système médiatique, ses craintes trop justifiées d'une défaite de la pensée face aux facilités d'aujourd'hui ? Souvent solidaire de ses indignations et de ses combats, je m'interroge sur la force de résistance potentielle que constitue son public. Résistance de l'Esprit à un processus d'effacement des sens, de réduction de la morale à un idéalisme mou et de la politique à une fraternité de conte de fées.

Son dernier livre contient un étonnant réquisitoire contre l'Idéologie majuscule, secrétée par la pensée sentimentale. En effet, la satisfaction générale d'il y a presque deux ans quant à la conduite du procès Barbie trouve en Alain Finkielkraut un censeur vigilant. La façon dont furent menés les débats atteste au contraire pour lui d'une nouvelle défaite de la pensée, dans l'ordre du droit. En accord total avec André Frossard sur l'extension indue et catastrophique de la notion de crime contre l'humanité, il dénonce le glissement qui est à son origine. Rappelons en deux mots qu'un arrêt malheureux de la Cour de Cassation avait fait entrer dans la même catégorie les traitements infligés aux Résistants - auparavant désignés comme crimes de guerre - et ceux infligés aux victimes auxquelles les bourreaux ne reprochaient que d'être nées. Cet effacement des différences rendait vains les acquis du procès de Nuremberg où Edgar Faure, représentant de la France, avait bien marqué en quoi les crimes hitlériens étaient exemplaires : *« A différentes époques on a vu des répressions sanglantes dirigées contre des « adversaires ». On a vu, également, des violences gratuites commises par des soldats et des brutes agissant dans le désordre de leurs instincts. Mais jamais on n'avait vu ou pu voir la préparation scientifique d'un massacre absolument inutile et immotivé »*.

Finkielkraut note que Barbie sortant de son silence au terme du procès de Lyon avait rétabli les distinctions qui donnaient son vrai sens aux crimes contre l'humanité : *« Je n'ai pas commis la rafle d'Yzieu. Je n'ai jamais eu le pouvoir de décider des déportations. J'ai combattu la Résistance, que je respecte, avec dureté, mais c'était la guerre, et la guerre est finie »*. Ainsi, il refusait les crimes contre l'humanité qu'on lui imputait et revendiquait sa répression contre les résistants, qui appartenait au domaine du soldat, avec risque de dérapage dans le crime de guerre. Qu'il fut ou non sincère, c'est une leçon de droit qu'il infligeait au tribunal. Résultat : *« la pensée sentimentale a rendu les armes devant la pensée totalitaire, rhabillée aux couleurs de l'antiracisme par les défenseurs de Barbie »*.

Fort de cet exemple, Finkielkraut creuse l'analyse, n'hésitant pas à casser le beau consensus de l'antinazisme, la bonne conscience de l'antiracisme : *« Promettant pour demain l'avènement d'une humanité unie et heureuse, et ramenant aujourd'hui la diversité des opinions, des intérêts et des conflits nés de la vie en société, à un unique affrontement manichéen, l'Idéologie parle le langage de la science, mais s'adresse d'abord à l'affectivité : elle flatte cette part de nous-même qui ne peut se résigner à ce que la pluralité soit la loi de la terre et qui s'entête à vouloir un monde merveilleusement simple où jamais la politique n'émerge de la morale, ni la pensée du sentiment, l'Autre ayant*

toujours soit la tendre figure du frère, soit celle effrayante de l'assassin ». Ce mode de pensée, c'est celui du conte populaire, où Thomas Mann distinguait déjà la fantasmagorie du nazisme : *« Qu'en réalité, le national-socialisme soit aussi une répugnante barbarie résulte de ce qu'au royaume de la politique, les contes de fées deviennent des mensonges »*.

On jugera peut-être que c'est beaucoup de sévérité pour notre époque, dont la morale à la Walt Disney a le mérite de nous garder de tentations moins bénignes. Mais le procureur n'en démord pas : *« Face au raciste, objet actuel de notre exécration hebdomadaire, nous sommes tous des frères, des proches, des potes, nous sommes soulevés par les mêmes émotions, nos corps s'agitent au même rythme d'une « grande danse euromondiale », nos dix milliards d'oreilles s'enchantent des mêmes harmonies, nos poulx s'accroissent simultanément, une même énergie nous électrise et, rejetant au profit d'une culture du son « l'antique autorité de l'ordre verbal » (Georges Steiner) nous entonnons, à la lueur des briquets, le même hymne d'espoir et d'amour sur toute la surface de la terre. La certitude se répand ainsi que s'il n'y avait les nazis et leurs épigones, les diverses composantes de l'humanité se fonderaient dans une immense étreinte musicale »*.

Fantasmes totalitaires ? Sans doute, mais aussi signe de démission et d'affaïssement culturel. Tout est réduit au simplisme extrême, à un « discours édifiant tenu, d'âge en âge et sous des masques sans cesse renouvelés, par une sorte de Victor Hugo perpétuel ». C'est cruel et bien vu pour une part appréciable de notre expérience contemporaine. Il n'y a pas si longtemps qu'un journaliste, monté en grade depuis, nous expliquait que les bons jeunes gens d'aujourd'hui étaient les enfants d'E.T., le petit extraterrestre du cinéma, si attendrissant. Cette sous-culture est d'évidence étroitement liée à un système médiatique que Finkielkraut épingle avec une justesse confondante : *« la réalité tend désormais à être vécue comme une possibilité abusivement érigée en programme unique, comme une image bêtement obligatoire, comme une grosse pomme interminable et insipide que, frustrés de télécommande, nous supportons de plus en plus mal de ne pouvoir échanger, séance tenante, pour un plaisir plus capiteux »*. Eh bien, zappez maintenant...

Encore une fois, je m'interroge sur le succès des essais d'un tel iconoclaste. Entraîne-t-il vraiment l'adhésion à ses idées ? Si oui, je m'en réjouirais. Les questions qu'il soulève sont vraiment trop graves pour qu'on se contente de les saluer comme on salue un écrivain brillant dont les paradoxes agitent quelques semaines le monde des idées. A l'heure où l'on prétend nous préparer l'enseignement et les programmes qui formeront les nouvelles générations selon les canons obligés des meilleurs spécialistes, il serait plus qu'utile de juger du projet, pour savoir s'il nous protège réellement des pièges dénoncés par Alain Finkielkraut. Le sort fait à certaines disciplines comme l'histoire et la philosophie devrait en particulier nous faire pressentir si c'est la défaite de la pensée qui se prépare. La mémoire vaine du procès Barbie nous enseigne sur le processus de désagrégation vers quoi tend une civilisation qui se soumet à la loi du spectacle et de la facilité.

Gérard LECLERC

Alain Finkielkraut, *La mémoire vaine*. Du crime contre l'humanité, NRF essais Gallimard, prix franco : 72 F.

Franchouillard

Radio Boisset

Le sujet de « Radio corbeau » possède tous les ingrédients nécessaires à une réussite tant cinématographique que commerciale. Pourtant...

Il y a, au départ, l'idée de réaliser une version moderne du « Corbeau » de Clouzot, où la médisance, la délation, la rumeur, seraient colportées, non plus par lettre anonyme, mais par une radio émettant dans l'illégalité. C'est une sombre affaire de vengeance personnelle qui met en émoi un petit village du Jura, et ses principaux notables (le médecin, le cafetier, le boucher, le boulanger, l'industriel local...). Il y a une municipalité corrompue qui trempe dans de sales histoires de sexe et d'argent...

Pour être réussi ce genre de film doit éviter deux excès inverses: la peur de trop en dire et le désir de dénoncer. Dans le premier cas, le réalisateur, par crainte de s'impliquer, offre un film insipide (ou une série télévisée). Dans le second, à trop vouloir démontrer, le cinéaste manque généralement sa cible. Un goût assez prononcé de la caricature et du travail bâclé, manifeste dans la plupart des réalisations d'Yves Boisset, fait de « Radio corbeau » un film du second type.

N'est pas Hitchcock qui veut ! Le scénario et la struc-

ture sont, on ne peut plus, conventionnels; les personnages principaux, typiquement français, pour ne pas dire franchouillards, sonnent faux: les acteurs sont trop bronzés, trop beaux, pour être crédibles. L'ambiance malsaine très présente dans le film de Clouzot, et indispensable à ce genre de film pour que le spectateur participe, est remplacée ici par des actes de violence gratuits et quelques cascades. Enfin, et ce n'est pas le moindre reproche que l'on peut lui adresser, Boisset n'a rien compris à l'atmosphère des petites villes de Province, et filme ce village du Jura comme il aurait filmé une station balnéaire, en été: n'est pas Chabrol qui veut !

Au lieu de démonter les mécanismes de corruption et de perversion auxquelles sont soumis les notables de province - actualité brûlante ! - Boisset semble dénoncer ces notables pour le simple plaisir de nuire. A croire qu'il y a, en lui, un « corbeau » en puissance.

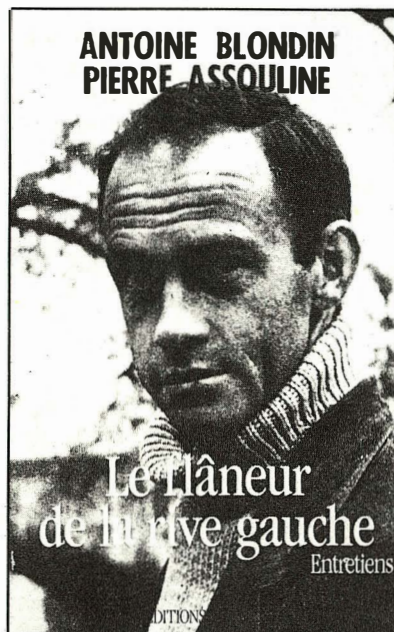
Nicolas PALUMBO

Radio corbeau, d'Yves Boisset, avec Claude Brasseur, Pierre Arditi, Evelyne Bouyxes, Christine Boisson.

Hussard

D'un bar l'autre

Une série d'entretiens qui n'ont rien à envier, sinon leur longueur, aux célèbres dialogues Bernard Mallet - Paul Léautaud publiés naguère par le Mercure de France.



■ Antoine Blondin en 1959, au temps des « hussards ».

Dans son dictionnaire de la littérature contemporaine (1), Jérôme Garcin, à défaut sans doute d'obtenir quelques lignes d'A. Blondin a eu l'heureuse idée de le soumettre au questionnaire de M. Proust. A la question « Quelle est votre vertu préférée ? », l'auteur de L'Europe buissonnière a répondu: la légèreté. Ce seul mot illustre le personnage.

Légèreté ? Il convient de reprendre le terme pour qualifier également l'esprit du livre dans lequel P. Assouline a recueilli les entretiens qu'il a eus avec Blondin. On aurait aimé que cela dure des heures, on épuise malheureusement le sujet en quelques dizaines de minutes, mais quelles minutes !

Pol Vandrome, parlant de ce grand garçon au visage las et au sourire fatigué tel que nous le

présente la photo de couverture, s'interrogeait il y a près de 30 ans déjà: « D'où nous est-il venu ? D'Uranus comme le Watrin de Marcel Aymé ».

Le flâneur de la rive gauche nous dit, au moins en apparence, où il est allé. Mais les réponses amusantes, pittoresques, farfelues ne masquent-elles pas l'essentiel ? Il y a aussi les aveux déchirants, quatre ou cinq lignes perdues parmi 170 pages, il y a aussi les silences (on sait que le silence est un bruit différent des autres et qu'il est parfois difficile à entendre). Ceux qui ont lu et aimé Blondin comprendront peut-être que cet homme « fou de tristesse » n'est pas pleinement dans ces pages désinvoltes. Cependant elles existent pour raviver les regrets de ses amis inconnus qui savent que chaque verre de blanc avalé les prive d'un paragraphe, chaque barrique engloutie d'un ouvrage et qu'il est trop tard, Monsieur Jadis, encore...

Alors, vite, découvrons ou redécouvrons ce hussard, partons à la découverte de Sophie, d'Albertina, de Sébastien et du Père Quentin... L'occasion est à saisir et surtout à ne pas manquer, la Table Ronde venant de rééditer en un volume (2) son œuvre romanesque, avec une excellente préface de Rémond Matignon. En ces temps d'affaires douteuses, un certitude: vous aurez une valeur sûre dans votre bibliothèque.

Michel FONTAURELLE

Pierre Assouline, Le flâneur de la rive gauche, Editions François Bourin, 84 F franco.

(1) Dictionnaire de la littérature française contemporaine, édition François Bourin, 159 F franco.

(2) Œuvres romanesques d'A. Blondin, La Table Ronde, 379 F franco.

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Pour en savoir plus...

36.15 tapez AGIR*NAR

Vive la politique

Pour Alain Duhamel la politique connaît aujourd'hui sa Crise, vingt ans après celle de la société civile: une crise de modernisation annonçant une nouvelle société... Ainsi apparaît un autre citoyen, plus lucide et plus exigeant. Ainsi, les idéologies sectaires semblent vouées à un déclin continu. De même le gaullisme aurait disparu à jamais. De ce fait un «pontificat social-démocrate» peut s'installer et remplacer la République gaullienne. Son succès dépend des capacités du chef de l'Etat à dompter le PS pour en faire le parti dominant, si possible au moyen de «l'ouverture». Raison de ce succès: la mainmise de la haute fonction publique sur le pouvoir et l'envahissement croissant d'une communication politique à l'américaine.

Pour le célèbre journaliste, tous ces faits marquants ne sauraient apporter aux Français, devenus «consensuels», de nouvelles espérances en l'absence d'un renouveau idéologique. De plus l'apparition de cette nouvelle société politique reste soumise à plusieurs impératifs: une réforme constitutionnelle passant par un quinquennat présidentiel, la décentralisation, une modernisation des partis, l'évolution des mentalités...

Beaucoup de choses nous séparent de ce diagnostic (ne serait-ce que ce prétendu abandon de l'instinct monarchique des Français...), mais la confiance - peu commune - pour l'avenir politique français d'Alain Duhamel et son effort pour être sérieux et rigoureux, méritent le détour.

Frédéric PIERRE

Alain Duhamel, Les habits neufs de la politique, Flammarion, 226 pages, prix franco: 90 F

Mieux qu'«Apostrophes» : les mercredis !

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h 45 - entrée gratuite), elle s'achève vers 21 h 45.

Mercredi 8 Mars - Cela fait plusieurs années déjà que les royalistes ont engagé un débat avec Régis DEBRAY. Nos traditions politiques sont différentes, mais nous nous retrouvons dans les mêmes exigences quant à l'indépendance et à la dignité de l'Etat. Dans son dernier livre «Que vive la République», Régis Debray tente un plaidoyer pour un retour aux sources de la tradition républicaine. Cette tentative nous semble bien anachronique et pose la question des valeurs qui fondent la République. Nous nous en expliquerons avec lui.

Mercredi 15 mars - Mais qu'est-ce qui fait donc courir les Premiers ministres ? l'ambition d'être un jour, à leur tour, Président de la République. D'où les relations ambiguës entre les deux hommes. C'est à une histoire et à une analyse de ces rapports que procède Pierre SERVENT dans son livre «Oedipe à Matignon, le complexe du Premier ministre». Les dix hommes qui se sont succédé à Matignon depuis 1958 ont tous vécu difficilement cette relation qui conduit le chef du gouvernement à vouloir tuer le «père-président» pour exister enfin par lui-même.

**36.15
AGIR*NAR**

COMTE DE CLERMONT

Le comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris, publie une lettre d'information bimestrielle. Le numéro 5 de cette publication vient de sortir. Elle contient d'une part un éditorial où le Prince donne son point de vue sur les grands problèmes de notre temps, d'autre part des informations sur ses activités et les échos qu'elles ont trouvés dans les médias. Elle n'est diffusée que sur abonnement. Prix de l'abonnement pour six numéros 50 F (soutien 150 F - bienfaiteur 500 F). Les abonnements et le règlement correspondant doivent être adressés à l'ordre du CERFC, 38 rue Boileau, 75016 Paris.

ALLIANCE ROYALE

L'association des Amis de la Maison de France publie tous les deux mois un bulletin «Alliance Royale», dont le numéro 19 vient de sortir. Cette association s'est donné pour but de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la famille de France, et faire connaître et promouvoir la pensée du comte de Paris. Nous incitons nos lecteurs à y adhérer et à y faire adhérer leurs amis. Adhésion annuelle: 100 F à adresser aux «Amis de la Maison de France» - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats.

Tarif franco: Format 9x13: 12 F - Format 13x18: 29 F - Format 18x24: 58 F.

En format 13x18 au prix de 29 F franco existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean.

Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils avec la signature des trois princes. Prix franco: 29 F.

Ainsi qu'une pochette de onze photos (10x15) prises lors de la cérémonie d'Amboise au prix de 150 F franco.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription «Royaliste». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

**Aidez-nous :
Adhérez !**

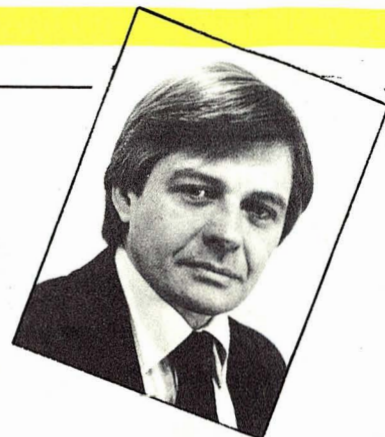
Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____ Profession: _____
Adresse: _____

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à:
«Royaliste», 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris

Perspectives présidentielles



A force de tout examiner en termes de communication, on finit par ne plus savoir ce dont il est question. Ainsi, nombre de commentaires après l'intervention présidentielle du 12 février n'ont eu d'autre effet que d'obscurcir ce qui avait été clairement dit.

Bien joué ! se sont écriés les experts en saluant l'art de retourner une affaire, la manière d'isoler l'adversaire, ou encore la finesse de la stratégie utilisée pour gagner la bataille des municipales. Eh bien non. Le chef de l'Etat n'a pas bien joué, ni mal non plus, puisque cette émission n'était ni un jeu stratégique ou tactique, ni même le résultat heureux d'un travail d'artiste.

Qu'on l'approuve ou qu'on le conteste, il faudrait tout de même reconnaître que François Mitterrand est un homme de convictions, qui doit être jugé selon celles-ci. L'ardeur, le talent, sont des qualités secondes, et les conséquences politiques de ses paroles sont à apprécier en tant que telles, et non comme si elles étaient déjà toutes contenues dans l'intention du discours. L'idéologie communicationnelle confond l'essentiel et l'accidentel, mélange les causes et les conséquences, et finira, si nous n'y prenons garde, par rendre impossible le dialogue - qui suppose un accord préalable sur son objet.

FACE A L'ARGENT

O r quel est l'objet du débat relancé par le président de la République ? La dictature de l'argent, et les moyens que nous avons d'y résister. Fallait-il aussi vivement dénoncer la frénésie spéculative et ses effets pernicieux sur notre économie ? Nous le pensons d'autant plus fermement que nous n'avons cessé de critiquer la logique et les méthodes du capitalisme financier. Et nous sommes d'autant plus satisfaits des déclarations du président de la République qu'elles correspondent aux analyses et aux souhaits exprimés dans notre avant-dernier numéro. Comme nous le souhaitons, François Mitterrand a pris ses distances à l'égard de ceux qui sont accusés de spéculations malhonnêtes, réaffirmé l'indépendance de l'Etat et la sienne propre à l'égard des puissances

d'argent, et laissé la justice suivre son cours. Comme nous le souhaitons, le rôle de l'Etat a été clairement réaffirmé, qu'il s'agisse de la protection des entreprises menacées par une O.P.A., de la moralisation des marchés financiers ou, plus généralement, de la part trop belle faite aux logiques capitalistes dans le fameux « marché unique ».

Dans cette nécessaire mise au point, qui devrait mettre un terme à la dérive néo-libérale dont est victime une partie de la gauche, l'opposition n'a voulu voir qu'un signe d'archaïsme. Comme naguère Michel Rocard, MM. Balladur et consorts ne se sont pas aperçu que, sous l'intention critique, se cachait un fort beau compliment. Car, loin d'être rétrograde, l'esprit archaïque est lié à ce qui est originel, fondamental - ce qui ne l'empêche pas d'être pleinement de son temps. Par exemple, comme l'a montré Laurent Dispot (1), c'est parce que Juan Carlos est archaïque qu'il est en mesure de rendre à l'Espagne d'aujourd'hui un service éminent. Et François Mitterrand, dans sa dénonciation du scandale de l'argent, s'inscrit dans la tradition de notre civilisation, reprend et actualise les principes bibliques qui ont imposé, jusqu'à l'âge moderne, des limites à la logique financière : non pas condamnation de l'argent comme moyen des échanges, mais comme système autonome, comme loi supérieure et comme finalité.

JUSTICE

L a question des limites de l'activité financière se pose de nos jours avec une extrême acuité. Comme le rappelle Gérard Worms, il n'y a plus que 2,5% des transactions financières quotidiennes qui correspondent à un paiement de marchandises (2). Cela signifie que l'argent a perdu sa fonction première, qu'il n'est plus mis au service de la production et du commerce des biens, mais vise sa multiplication à l'infini. Peut-on soutenir sérieusement que l'excès spéculatif est l'expression même d'une bienfaisante modernité ? La règle éthique est sur ce point en accord avec l'utilité immédiate : cet argent volatile, employé dans un but spéculatif, est perdu pour l'économie et pour les hommes qui en vivent. La corruption ne touche pas seulement

ceux qui se laissent fasciner, elle atteint et menace de destruction la société tout entière. A ce désordre profond, qui devrait inquiéter de vrais conservateurs, s'ajoute une immense injustice puisque, comme Lionel Stoléro l'a souligné, nous allons vers un système dans lequel les salariés supporteront la totalité d'une charge fiscale dont le capital se verrait totalement exempté (3). Ce qui ne saurait être longtemps supporté.

D'où l'affirmation, le 12 février, d'un projet cohérent qui marque le terme de la vogue néo-libérale : réaffirmation de l'autorité de l'Etat face aux féodalités financières, politique active dans le cadre de l'économie mixte, renforcement de la règle de droit contre les effets pervers de l'activité financière, réévaluation du service public, tout particulièrement dans le domaine de l'éducation, priorité donnée aux questions sociales, dans une Europe qui se conçoit surtout comme une zone de libre circulation des produits et des capitaux... Comment ne pas souscrire à ce souci politique vrai, dont l'ambition est la justice, à cette volonté de protéger les activités nationales en même temps que la liberté et la dignité des citoyens ?

Un tel projet devrait donner une nouvelle impulsion à un Premier ministre qui s'est volontairement enfermé dans la gestion, stimuler la réflexion du parti socialiste, renforcer et élargir la majorité présidentielle que le chef de l'Etat veut associer à sa politique. Le fait est que ces conséquences bénéfiques sont encore loin d'être réalisées. Le Premier ministre n'a pas encore rattrapé son retard, quant à la conception d'ensemble de l'Etat et de la politique du pays, et le parti socialiste, malgré les promesses qu'il s'était faites, continue d'exercer un monopole de fait sur la majorité présidentielle et d'en exclure ceux qui dérangent les calculs de son appareil. La politique est une longue patience. Mais les conditions du rassemblement ont été une nouvelle fois définies, et ses perspectives clairement tracées.

Bertrand RENOUVIN

(1) Manifeste archaïque. Grasset, 1986.
(2) cf. Colloque des intellectuels juifs : L'argent. Denoël, 1989.
(3) Le Monde, 22 février 1989